Article 43 du Règlement

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.
Des voix: Non.

L'ÉNERGIE

LE PROJET PILOTE DE L'ARCTIQUE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour une affaire urgente. Le projet pilote de 2 milliards de dollars que Petro-Canada se proposait de réaliser dans l'Arctique devait promouvoir la construction navale et la technologie marine, développer l'industrie canadienne de la côte atlantique et ouvrir les marchés internationaux au gaz naturel de l'Arctique. Cependant, ce projet essentiel a subi un grave retard et le voilà maintenant bloqué à l'Office national de l'énergie. Par conséquent, je propose, appuyé par le député d'Annapolis Valley-Hants (M. Nowlan):

Que la Chambre enjoigne au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de voir où en est le projet pilote de l'Arctique et d'empêcher que cette initiative essentielle en matière d'énergie sous-marine ne sombre dans l'océan bureaucratique du gouvernement.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.
Des voix: Non.

• (1410)

LES ARMES NUCLÉAIRES

ON DEMANDE UN DÉBAT SUR L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 pour demander à la Chambre d'accorder son consentement unanime afin que nous puissions traiter d'une question urgente et importante. Étant donné que le gouvernement a refusé de permettre à la Chambre des communes de débattre la question de la mise à l'essai des missiles de croisière au Canada, bien que cette arme constitue une dangereuse progression dans la course aux armements, je propose, appuyé par le député de Spadina (M. Heap):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de prévoir une journée de débat pendant laquelle elle pourra discuter de la mise à l'essai des missiles de croisière en territoire canadien.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.
Des voix: Non.

L'ADMINISTRATION

CONDAMNATION DU GOUVERNEMENT

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, le gouvernement libéral actuel manque à sa parole et modifie les

lois relatives à l'indexation des pensions de retraite pour le personnel des Forces armées, les membres de la Gendarmerie royale et les fonctionnaires, ce qui est scandaleux, alors que le premier ministre et le gouvernement refusent non seulement d'annuler le permis que le ministre de l'Environnement (M. Roberts) a accordé à des amis à Banff qui vont saccager un parc splendide, mais même de faire enquête à ce sujet. Avec l'appui du député de Simcoe-Sud (M. Stewart), je propose donc:

Que la Chambre flétrisse ce gouvernement sans cœur qui essaie de leurrer la population en assimilant la dictature à la capacité de diriger.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT REFUSE AUX É.-U. DE TESTER LES MISSILES DE CROISI> ERE AU CANADA

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, je désire présenter une motion en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement.

Dans le but que le Canada conserve toute sa crédibilité comme défenseur de la paix mondiale, je propose, appuyé par le député de Saskatoon-Est (M. Ogle):

Que le gouvernement canadien refuse toute demande de l'administration américaine et du Président Ronald Reagan visant à mettre à l'essai le nouveau système de missiles de croisière ici au Canada.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Traduction]

LES MINES

CONDAMNATION DU MINISTRE

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, le ministre d'État chargé des Mines (M^{me} Erola) a montré encore une fois qu'elle fait peu de cas des problèmes qu'éprouve l'industrie minière canadienne puisqu'elle a dit hier au Nouveau-Brunswick que le gouvernement ne pouvait pas faire grand-chose pour venir en aide à l'industrie minière dans le marasme. En persistant ainsi à expliquer le marasme de l'industrie minière uniquement par la situation mondiale, le ministre ne tient absolument pas compte des répercussions qu'ont eu la politique défavorable aux investissements et les mesures fiscales rétrogrades du gouvernement fédéral, comme par exemple le projet d'imposer le loyer que paient les employés des sociétés minières. C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Western Arctic (M. Nickerson):